

L'aide aux travaux d'adaptation favorise le maintien à domicile

Mise à jour le 25 septembre
2023

Le maintien à domicile des personnes âgées ou souffrant de handicap est un sujet de société. Des travaux sont parfois nécessaires pour faciliter l'autonomie des occupants de logements qui, initialement, n'ont pas été conçus pour des situations de handicap. Des aides à l'adaptation des logements sont proposées par l'Agglo.



L'aide aux travaux d'adaptation favorise le maintien à domicile

« Maman s'est fracturé le col du fémur en janvier 2021, raconte Françoise Grovalet. Les médecins étaient très pessimistes sur son retour à domicile... » Mais impossible pour Françoise et ses frère et sœur d'imaginer leur mère en maison de retraite. « Nous avons promis à nos parents – âgés de 87 ans et demi et 90 ans et demi – qu'on ne les enverrai jamais en Ehpad. » Même un déménagement est inenvisageable. « Ils ont toujours vécu dans leur maison, à Languieux. Elle est beaucoup trop grande, mais à leurs âges, c'est trop tard pour changer. »

Une seule solution : aménager la maison pour que Marcel et Cécile vivent au rez-de-chaussée. « Pour cela, il fallait absolument réaliser des travaux dans la salle de bain qui datait des années 90. La cabinede douche, notamment, était beaucoup trop étroite. »

Début 2021, Françoise Grovalet contacte alors Soliha, opérateur ANAH missionné par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour accompagner les porteurs d'un projet habitat. « Une ergothérapeute est rapidement venue chez mes parents. Elle a fait des propositions de travaux pour que la salle de bain soit adaptée à un éventuel fauteuil roulant. Le tout pour un prix raisonnable et sans qu'il soit nécessaire – contrairement à ce qu'une entreprise nous avait dit – de casser des murs. »

Une fois le projet précisément défini, Soliha a accompagné la famille Grovalet pour choisir les deux entreprises qui ont réalisé les travaux, pour vérifier les devis et pour monter le dossier de demandes de subventions. En septembre, le chantier était terminé. Fin novembre, les aides étaient versées.

« Tout a été très vite, constate Françoise Grovalet. L'aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) s'est élevée à 50 % du coût total des travaux (hors taxes) et celle de l'Agglo à 15 %. Ce soutien financier a été déterminant dans la concrétisation du projet. Sans ça, je ne suis pas sûre que mes parents auraient franchi le pas. »

